

**Communication municipale à la séance
du Conseil communal du 22 mai 2025**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part de la communication suivante :

1) Tremblement de terre au Myanmar (ex-Birmanie) – Don exceptionnel

Le 28 mars dernier, un violent tremblement de terre a frappé la région du Myanmar (ex-Birmanie), affectant plus de 10 millions de personnes. Cette catastrophe touche un pays déjà classé au 5^e rang mondial en termes de besoins humanitaires.

L'organisation Medair, dont le siège est à Ecublens, a immédiatement déployé des équipes d'intervention pour venir en aide aux sinistrés. L'ampleur géographique de la catastrophe entraîne des besoins considérables en assistance humanitaire.

Sensible à cette situation d'urgence, la Municipalité a décidé d'octroyer un don exceptionnel de Fr. 5'000.- à l'organisation Medair. Cette somme permettra, entre autres, de fournir aux sinistrés des kits d'articles essentiels.

Afin de procéder rapidement au versement, la Municipalité a choisi de recourir au chapitre 4 « Autorisation générale d'engager des dépenses ordinaires de fonctionnement non prévues au budget », conclusion n° 3 du préavis n° 2021/23 intitulé « Autorisations générales accordées à la Municipalité pour la législature 2021-2026 ».

La Municipalité